

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1999-2000

22 MARS 2000

PROPOSITION DE MODIFICATION
DU REGLEMENT DU CONSEIL ⁽¹⁾

DEPOSEE PAR MM. ANTOINE ET LIENARD

DOCUMENT PARU
AU COURS DE LA LEGISLATURE PRECEDENTE
SOUS LA REFERENCE

92 (1995-1996) N° 1

(1) Article 74 du Règlement du Conseil.

Dans le cadre de la mise en œuvre informatique des documents du Parlement, cette proposition de modification du Règlement déposée et publiée au cours de la législature précédente se voit attribuer un numéro de document de la législature courante.